# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
# MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

**ÉCHELLE 1:20 000**

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

# V

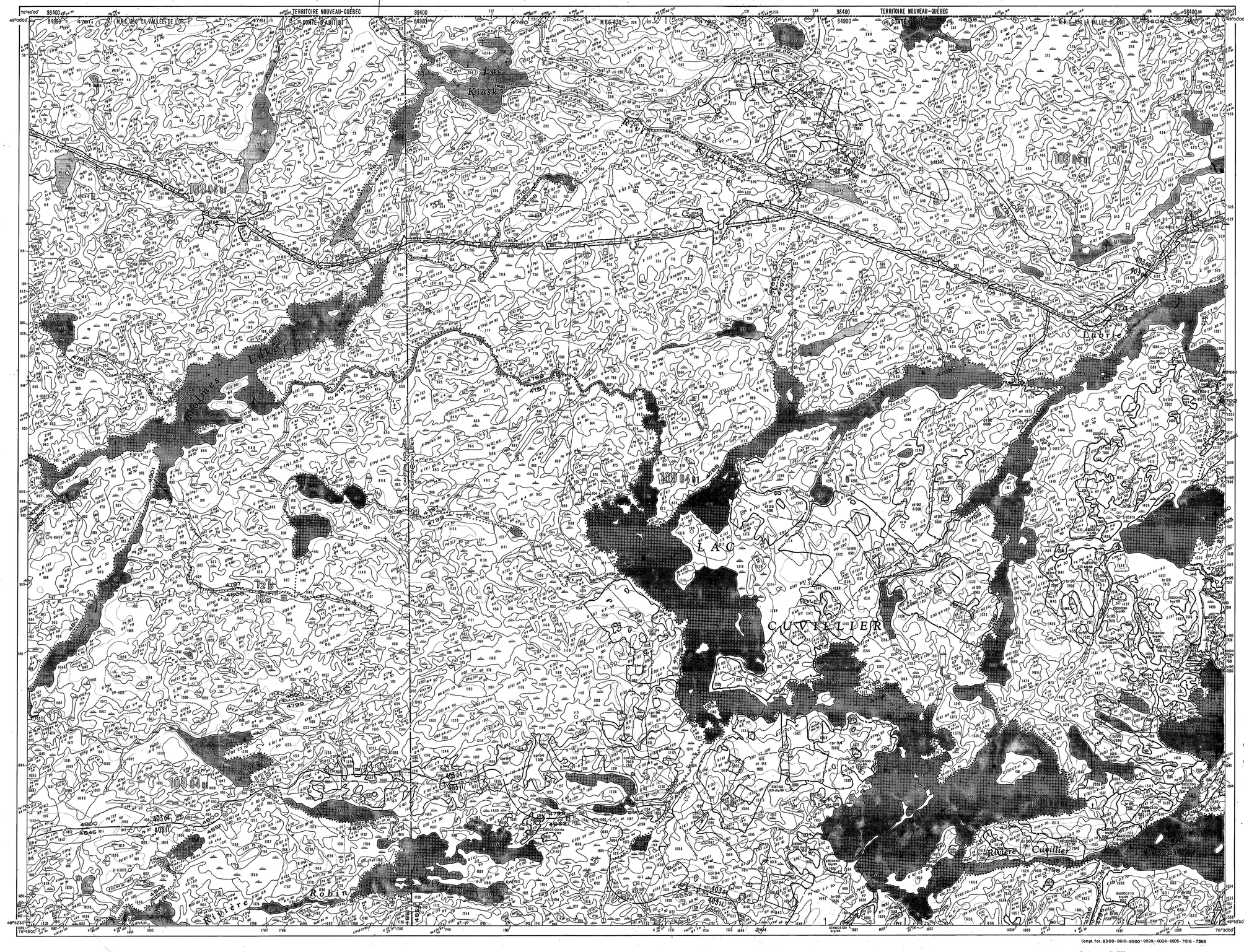


Compt. for. 8300-8619-8900-9528-6004-6505-7016-7568

À jour : avril 1996

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe progressive irrégulière
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (préciser le type)
Reboisée à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Plantation de rhizomes
Récolte dans les friches boisées (dénaturées libres)

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et des origines de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

**RÉSINEUX** (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)

Pessière
— — à sapin et/ou épinette blanche (plus de 75% de la portée-tige)
— — à thuya (cèdre)
— — à pin blanc
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
— — (plantation de mélèze)

Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche (plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à sapin
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — (la pinède occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — — — (la pinède occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
— — — — Plantation de pin sylvestre

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou à épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze d'Europe)
— — (plantation de mélèze dorien)

### TYPE DE COUVERT

**MÉLANGÉS** (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences indéterminées avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
— — — — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc et avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Cédrière avec résineux
Cédrière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

**FEUILLUS** (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleaux
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleau jaune
Peuplier
Peuplier faux-tremble
Chênaie
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleau jaunes
— — à peuplier
— — à sapin et d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'Amérique

### TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

### TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Sablon agricole
Emplacement usine, compost, hélioport, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par trouée
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

### DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

### ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

**FORÊT ÉQUIENNE**

| CLASSES | TIGES DE: |
|---|---|
| 10 (ans) | 0-20 ans |
| 30 — | 21-40 — |
| 50 — | 41-60 — |
| 70 — | 61-80 — |
| 90 — | 81-90 — |
| 100 — | 101 et plus |

**FORÊT ÉTAGÉE**

| CLASSES | |
|---|---|
| 70-30 (ans) | 30-70 (ans) |
| 80-30 — | 30-80 — |
| 80-50 — | 50-80 — |
| 80-60 — | 60-80 — |
| 80-70 — | 70-80 — |

**FORÊT RÉGULIÈRE**

Jeune inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus, tolérants, proportion des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements, proportion des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieille inégalienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, proportion des tiges certaines de 80 ans; autres peuplements, proportion des tiges certaines de 100 ans.

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| DENSITÉ / HAUTEUR | 10m | 13m | 16m | 19m | 22m | 25m | 28m |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A 80% | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 | |
| B 60% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 | |
| C 40% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 | |
| D 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 | |

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO. |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30% | aucun |
| Modérée | 31 à 60 % | T |
| Forte | 61 à 90 % | T |
| Abrupte | 91 à 120 % | T |
| Supérieure | supérieure à 120 % | T |

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. OPING. FOR. : MARCEL GIROIS
SIGNATURE : Marcel Girois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. OPING. FOR. :
SIGNATURE :

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 9 E 1 C 3 D 2 50 m
— — — — — —